

FLASH - AMOM



ACCESSIBILITÉ



Le mercredi 6 avril 2016

Chers collègues,

Pour la vaste majorité d'entre nous, le contre-productif et malheureux projet de loi 20 déposé le 28 novembre 2014 par Gaétan Barrette (devenu finalement une loi en bonne et due forme l'automne dernier) demeure un mauvais rêve qui n'en est malheureusement pas un. On parle après tout d'une législation inédite sur le plan de la coercition qui risque de faire des dommages irréparables à notre profession et à la pérennité de notre système de santé public.

La FMOQ, au moyen de l'**entente sur l'accessibilité** (mesures alternatives au PL20) intervenue avec la partie gouvernementale en mai 2015, est parvenue à faire suspendre pour le moment l'application des dispositions touchant les médecins de famille. Malgré cela, l'indigeste **Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée**, adoptée le 10 novembre dernier par l'Assemblée nationale du Québec, demeure dans le paysage politique, potentiellement applicable le 1er janvier 2018, si la cible d'inscription provinciale de 85 % n'est pas atteinte.

Voilà pourquoi nous vous invitons à visionner **une courte vidéo** que l'AMOM a produite pour vous dans laquelle le directeur du Service juridique de la FMOQ, Me Pierre Belzile, résume très clairement le contenu souvent méconnu de cette Loi. Je crois humblement que le visionnement de cette capsule peut faire œuvre utile, ne serait-ce que pour nous rappeler collectivement l'importance de faire le maximum pour reléguer aux oubliettes en 2018, et ce pour toujours, les articles qui s'y trouvent touchant les médecins de famille.

Si tout le monde met l'épaule à la roue en y allant d'un petit effort supplémentaire sur les plans de l'inscription et de l'accessibilité, je suis convaincu que ces objectifs seront atteints et que le désastre orchestré et imaginé par Gaétan Barrette pourra être évité.

Salutations et bon visionnement !

Michel Vachon, M.D.

Président

Association des médecins omnipraticiens de Montréal